



Procès Verbal de réunion du conseil de direction 04/09/2018

L'an deux mille dix huit et le quatre du mois de septembre, à 08h30, s'est tenue au niveau de la salle de réunion de la bibliothèque centrale, une réunion du conseil de direction, sous la présidence de Monsieur le Recteur de l'université.

Ordre du jour :

- Inscription et réinscription des étudiants.
- Rentrée universitaire 2018-2019.
- Calendrier des comités pédagogiques.
- Recrutement des enseignants.
- Concours doctorat.
- Consommation des stages.
- Bilan des activités des vices rectorats.
- Programme de travail du centre d'enseignement intensif des langues.
- Divers.

Etaient présents :

- | | |
|--|--|
| - Mr ADNANE Ahmed | Vice-recteur chargé la formation supérieure du premier et deuxième cycle,
La formation continue et les diplômes, et la formation supérieure de graduation. |
| - Mr BENMERIEM Khaled | Vice recteur chargé de la formation supérieure de troisième cycle, l'habilitation universitaire, la recherches scientifiques et la formation supérieure de post graduation |
| - Mr CHENNINI Abderrahmane | Vice recteur chargé des relations extérieures, de la coopération, de l'animation de la communication et des manifestations scientifiques. |
| -Mr DRISS Miloud | Vic recteur de développement et de la prospective et de l'orientation. |
| - Mr BETTOUMI Benaoumeur | Secrétaire Général. |
| -Mr TAIBI Ghomari | Doyen de faculté des sciences sociales et humaines. |
| - Mr TCHIKO Faouzi | Doyen de la faculté des sciences économiques, sciences commerciales et Sciences de gestion. |
| - Mr MESSAOUDI Rachid | Doyen de la faculté de droit et des sciences politiques. |
| - Mr BELABID Lakhdar | Doyen de la faculté des sciences de la nature et de la vie |
| - Mr BOUCHEKARAMohamed | Doyen de la faculté des sciences et technologie. |
| - Mr SEDDAR Noureddine | Doyen de la faculté des Lettres et des langues. |
| -Mr YAHIAOUI Ahmed | Doyen de la faculté des sciences exactes. |
| - M ^{me} Sebbane Mounia Aicha | Responsable du CEIL. |

Après une allocution de bienvenue, le conseil entame le premier point inscrit à l'ordre du jour.

1-Préinscription des nouveaux bacheliers:

Le Recteur a noté avec satisfaction les conditions matérielles, dans lesquelles s'est déroulée cette opération et a salué les efforts fournis pour sa réussite. Néanmoins et suite à une visite aux facultés lors des inscriptions, il a été relevé que certaines facultés n'ont pas respecté la consigne donnée par le vice recteur de la pédagogie et qui consistait à délivrer l'attestation d'inscription à l'étudiant avant sa validation, et par conséquent éviter les longues attentes au niveau des locaux dédiés à cette opération. Des instructions fermes ont été données pour le strict respect de cette consigne.

Pour les réinscriptions, cette opération a été lancée depuis le mois de Juin 2018, il a été constaté qu'un nombre important des étudiants n'ont pas encore fait leur réinscription. Pour cela, les concernés doivent présenter un justificatif, ces cas seront traités par une commission au niveau de chaque faculté, un avertissement leur sera notifié et classé dans le dossier scolaire. Les documents justificatifs seront déposés du 09 au 13 septembre, le traitement se fera durant la semaine du 16 au 20 septembre. Chaque faculté est libre de choisir la date qui lui convienne. Pour les retardataires de 2017, la commission sera renouvelée au niveau des facultés, les procès verbaux doivent être transmis au vice rectorat de la pédagogie pour validation.

2- Rentrée universitaire 2018/2019

Le vice recteur de la formation supérieure 1^{er} et 2^{ème} cycle a donné le nombre des étudiants affectés à l'université et réparti comme suit, le nombre global est de 4410.

- Sciences humaines : 229
- Sciences sociales : 354
- Lettres arabes : 401
- Français : 156
- Anglais : 250
- Géologie : 62
- SNV : 700
- Sciences et Technologie: 625
- Sciences de la matière: 56
- Mathématiques Informatiques: 315
- Droit : 509
- Sciences Economiques, sciences commerciales et sciences de gestion: 680

3- Réunion des comités pédagogiques:

Pour les comités pédagogiques de ce début d'année, ils seront élargis à tous les enseignants, en présence des vices recteurs, des vices doyens et des chefs de départements. Les vices recteurs présenteront un bilan général avec un aperçu sur la faculté concernée, par contre les chefs de département présenteront un bilan pédagogique détaillé de leurs départements respectifs.

Le calendrier des visites est le suivant :

Faculté	Date
droit et sciences politiques	18/09/2018
Sciences économiques, sciences commerciales et sciences de gestion	25/09/2018
lettres et langues	02/10/2018
sciences de la nature et de la vie	16/10/2018
Sciences exactes	23/10/2018
Sciences et technologie	30/10/2018
Sciences et technologie	06/11/2018
Sciences sociales et humaines	13/11/2018

4- Recrutement des enseignants :

L'entretien des candidats pour le recrutement des maitres Assistants «B» se déroulera le Samedi 22 Septembre 2018, les jurys se composent comme suit :

Sciences et Technologie : Mr ADNANE Ahmed
Mr BOUCHEKARA Mohamed

Sciences exactes: Mr BENMERIEM Khaled
Mr YAHIAOUI Ahmed

Lettres et langues : Mr DRISS Miloud
Mr SEDDAR Nouredine

Sciences sociales et humaines Mr CHENNINI Abderrahmane
Mr TAYBI Ghomari

Ces jurys peuvent être élargis à d'autres enseignants.

5- Concours doctorat:

Le concours pour les écoles doctorales au titre de l'année universitaires 2018-2019 aura lieu le 20 octobre 2018.

L'organisation de ce concours est confiée au vice rectorat de la formation supérieure de troisième cycle en collaboration avec les doyens. Une réunion sera programmée en présence des vices doyens et les responsables de formation. Dans ce cadre, messieurs les doyens ont été appelés à renseigner les placards et le tableau des matières, pour le bon déroulement de cet examen, les mesures suivantes ont été prises :

- Eviter les épreuves communes.
- Pour chaque épreuve, 04 enseignants seront désignés, chacun d'eux proposera le jour de l'examen trois sujets différents, avec le corrigé type et le barème.
- Pour l'anonymat, le premier se fera au niveau de la faculté et les codes classés chez le doyen, le deuxième anonymat se fera au niveau du vice rectorat de la formation supérieure troisième cycle.
- Les délibérations se feront sur la base des codes établis par le vice rectorat.
- Seuls les enseignants de l'université de Mascara doivent établir les sujets.

Ces consignes doivent être scrupuleusement respectées, aucune autre interprétation ne sera tolérée.

- Pour les doctorants classiques et qui sont régulièrement inscrits, leur transfert doit être validé par les conseils scientifiques des facultés.

6- Stages de courte durée à l'étranger :

Il a été demandé aux doyens d'établir un calendrier de sortie pour les enseignants qui n'ont pas encore consommé leur stage, le dernier délai accordé est le 24 Décembre. Aucun changement de destination ne sera accordé sauf pour les doctorants et pour des motifs valables.

Pour le personnel ATS, Ceux ayant bénéficié de stage l'année passée, ne peuvent pas prétendre à un stage pour l'année en cours, à l'exception du secrétaire général de l'université et les secrétaires généraux des facultés. La liste des bénéficiaires est jointe en annexe.

7- Bilan de vices rectorats :

Les vices recteurs ont présentés le bilan global des activités de leurs services. Ce bilan sera présenté lors de la tenue des conseils pédagogiques.

8 - Programme de travail CEIL :

Après une présentation générale du CEIL sur les activités réalisées et les objectifs qui lui sont assignés ainsi que les missions qui lui sont rattachées, il a été décidé ce qui suit :

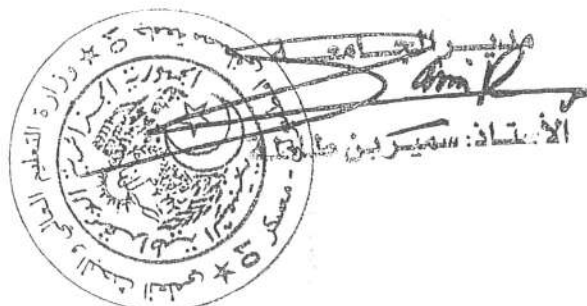
- Etablir un programme de formation gratuite au profit des étudiants.
- Etablir un programme de recyclage et de perfectionnement au profit des enseignants de Français.
- Accorder la priorité pour cette formation pour les doctorants et les étudiants de français Master 1 et Master 2.
- Programmer des portes ouvertes pour les facultés.

9- Divers :

- Généralisation de l'utilisation du nouveau logiciel de scolarité à partir du 1^{ère} semestre.
- Faire le point sur les dossiers de mutation des enseignants.
- Communiquer au Secrétaire Général le nombre des intervenants à la conférence internationale organisée par la faculté des sciences exactes, ainsi que la fiche technique complète.
- Décentralisation du paiement de l'indemnité CNEPRU au niveau des facultés à partir de l'année 2019.
- Apurer la situation des cours complémentaires en procédant à une restructuration inter Chapitres. Dans ce contexte, les facultés bénéficieront d'un budget complémentaire

L'ordre du jour étant épuisé, la séance fût levée à 13H30.

Le Recteur





ورقة الحضور لمجلس المديرية

04 سبتمبر 2018

الإمضاء	الصفة	الإسم واللقب
	الأمين العام للجامعة	السيد: بتومي بن عومر
	نائب مدير مكلف بالتكوين العالي في الطور الأول والثاني والتكوين المتواصل و الشهادات و التكوين العالي في التدرج	السيد: عدنان أحمد
	نائب مدير مكلف بالتكوين العالي للطور الثالث، التأهيل الجامعي، البحث العلمي، و التكوين العالي لما بعد التدرج	السيد: بن مريم خالد
	نائب مدير مكلف بالعلاقات الخارجية والتعاون والتنشيط والإعلام والتظاهرات العلمية	السيد: شنيبي عبد الرحمان
	نائب مدير مكلف بالتنمية والاستشراف و التوجيه	السيد: دريس ميلود
	عميد كلية العلوم الإجتماعية و الإنسانية	السيد: طيبي غماري
	عميد كلية العلوم الاقتصادية و العلوم التجارية و علوم التسيير	السيد: تشيكو فوزي
	عميد كلية الحقوق و العلوم السياسية	السيد: مسعودي رشيد
	عميد كلية علوم الطبيعة و الحياة	السيد: بلعبيد لخضر
	عميد كلية العلوم و التكنولوجيا	السيد: بوشكارة محمد
	عميد كلية الآداب و اللغات	السيد: صدار نور الدين
	عميد كلية العلوم الدقيقة	السيد: يحيياوي أحمد
	مسؤولة المركز المكثف للغات	السيدة: صبان مونية عائشة

6- Stages de courte durée à l'étranger :

Il a été demandé aux doyens d'établir un calendrier de sortie pour les enseignants qui n'ont pas encore consommé leur stage, le dernier délai accordé est le 24 Décembre. Aucun changement de destination ne sera accordé sauf pour les doctorants et pour des motifs valables.

Pour le personnel ATS, Ceux ayant bénéficié de stage l'année passée, ne peuvent pas prétendre à un stage pour l'année en cours. La liste des bénéficiaires est jointe en annexe.

7- Bilan de vices rectorats :

Les vices recteurs ont présentés le bilan global des activités de leurs services. Ce bilan sera présenté lors de la tenue des conseils pédagogiques.

8 - Programme de travail CEIL :

Après une présentation générale du CEIL sur les activités réalisées et les objectifs qui lui sont assignés ainsi que les missions qui lui sont rattachées, il a été décidé ce qui suit :

- Etablir un programme de formation gratuite au profit des étudiants.
- Etablir un programme de recyclage et de perfectionnement au profit des enseignants de français.
- Accorder la priorité pour cette formation pour les doctorants et les étudiants de français Master 1 et Master 2.
- Programmer des portes ouvertes pour les facultés.

9- Divers :

- Généralisation de l'utilisation du nouveau logiciel de scolarité à partir du 1^{ère} semestre.
- Faire le point sur les dossiers de mutation des enseignants.
- Communiquer au Secrétaire Général le nombre des intervenants à la conférence internationale organisée par la faculté des sciences exactes, ainsi que la fiche technique complète.
- Décentralisation du paiement de l'indemnité CNEPRU au niveau des facultés à partir de l'année 2019.
- Apurer la situation des cours complémentaires en procédant à une restructuration inter chapitres. Dans ce contexte, les facultés bénéficieront d'un budget complémentaire

L'ordre du jour étant épuisé, la séance fût levée à 13H30.

Le Recteur

